

Quelles informations donner ?

Sur votre enfant

Votre enfant est unique, connaître l'autisme ne permet pas seulement de le connaître lui. Ce sont vos indications, les informations concernant ses intérêts, ses habitudes et ses besoins qui guideront les personnes ressources de votre entourage.

Donnez des informations concrètes, avec des exemples et des anecdotes. Il s'agit de dire :

- ce que votre enfant aime faire (quelles activités ?, quels jeux ?, ...);
- ses habitudes ;
- comment le guider dans la réalisation des activités (pointer, accompagner son geste, répéter la consigne, ...);
- comment se passe ses journées le week-end ou le mercredi après-midi ;
- comment réagir lors d'une situation difficile (comment le calmer et l'apaiser, rester ferme ou ne pas insister, ...);
- ce qui le rend anxieux ;
- ce qu'il vaut mieux éviter ;
- quels sont les aliments qu'il préfère ou qu'il déteste ;
- comment lui expliquer des choses s'il a des difficultés de compréhension
- comment entrer en contact avec lui ;
- ...

Pour cela, vous pouvez créer un 'carnet de route' (<http://www.participate-autisme.be/go/fr/trouver-des-ressources/le-carnet-de-route/le-carnet-de-route-inscription-et-login.cfm>), qui vous permettra de transmettre l'information sur votre enfant aux personnes qui s'occupent de lui, par mail ou via Internet de manière sécurisée.

Même si vous n'avez pas besoin de quelqu'un pour s'occuper de votre enfant pour l'instant, il peut être intéressant de tenir des informations sur lui : noter brièvement ses progrès, ses besoins actuels, les changements récents, ... à l'aide d'un cahier d'information, d'un journal ou du 'carnet de route' (<http://www.participate-autisme.be/go/fr/trouver-des-ressources/le-carnet-de-route/le-carnet-de-route-inscription-et-login.cfm>). En cas de besoin, l'information à transmettre sera déjà prête et la personne-ressource, à qui vous ferez appel, pourra prendre plus facilement le relais.

Pour en savoir plus, consultez le thème 'Transmettre les informations' du module 'Trouver des ressources' sur le site de www.participate-autisme.be.

Sur l'autisme

Le site www.participate-autisme.be vous informe sur les différents aspects de l'autisme.

Un service d'accompagnement spécialisé dans l'autisme peut expliquer les difficultés liées à l'autisme et particulièrement celles du jeune ou de l'adulte dont le bénévole s'occupe. Dans la mesure de ses possibilités, ce service peut également superviser le bénévole et le guider dans son accompagnement.

Certaines associations de parents proposent des formations gratuites sur l'autisme pour les personnes bénévoles.

Des outils (brochures, vidéos) simples et agréables peuvent être montrés aux personnes qui s'occuperont de votre enfant, par exemple :

- les brochures et les vidéos de l'asbl Participate! (www.participate-autisme.be) ;
- le film 'Mon petit frère de la lune' :
<http://www.blogfondation.orange.com/index.php?post/2008/04/22/Mon-petitfrere-de-la-lune-par-Frederic-Philibert> ;
- le film 'Le voyage de Maria' :
<http://www.blogfondation.orange.com/index.php?post/2010/09/23/Le-Voyage-de-Maria-%3A-nouveau-court-m%C3%A9trage-d-animation-pour-mieux-comprendre-lautisme>

Consultez la question 'Où trouver des outils pour expliquer l'autisme aux frères et sœurs ?' dans le guide pratique du site www.participate-autisme.be (<http://www.participate-autisme.be/go/fr/trouver-des-ressources/le-guide-pratique/question.cfm?id=360>).

Le thème du guide pratique 'Information et formation' pourra également vous aider (<http://www.participate-autisme.be/go/fr/trouver-des-ressources/le-guide-pratique/theme.cfm?id=6>).